

Nouvelles sahraouies

N° 156 | février 2015

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



No in Dakhla!

S O M M A I R E

Nouvelles brèves	2
Editorial : des journalistes courageux	3
Crans Montana Forum : une supercherie marocaine	5
Affaire Glencore (suite) Interpellation F. John Calame et L. Maury Pasquier	8
Conférence de solidarité à Alger	9
Facture salée pour la France	10
Frontières Sahara occidental et Maroc	11
Interview Brahim Dahane	12
Campagne pour la libération des prisonniers sahraouis	14

CRANS MONTANA FORUM : UNE ORGANISATION SUISSE COMPLICE DU MAROC

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX
E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH

NOUVELLES BRÈVES

18.12 2014

Accord rompu sur le sel

Une compagnie norvégienne a décidé, en décembre dernier, de rompre un accord passé avec le Maroc pour l'exploitation de sel au Sahara occidental. Raison: cette compagnie estime que cet accord viole le respect des Droits humains.

19.12 2014

Forage de pétrole condamné

Le 19 décembre dernier la compagnie américaine Kosmos Energy a commencé le forage pour l'extraction de pétrole au large du Sahara occidental occupé grâce à un accord illégal avec le régime marocain. « Cette compagnie met de l'huile sur le feu » conclut l'ONG WSRW (Western Sahara Resource Watch)

Tiznit (Maroc): mort d'un prisonnier

Le 5 février dernier, le prisonnier sahraoui Abdelhai Chaihab a trouvé la mort dans la prison marocaine de Tiznit. Elle est due à la négligence médicale qui a mené à la détérioration de sa santé.

Selon un communiqué du Bureau exécutif du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA), le prisonnier sahraoui souffrait depuis quelques temps d'un état de santé critique. De sa cellule il a été transféré à l'hôpital où il s'est vu refuser un traitement médical ap-

proprié à son état.

Le CODESA a également protesté contre les traitements inhumains dans les prisons marocaines: mauvais traitements, tortures et négligences médicales. Il rejette toute la responsabilité des décès de prisonniers sur les autorités marocaines

Mohamed VI: nouvelle accusation de fraude



Dans le cadre du scandale de la banque HSBC, le roi du Maroc fait partie des personnes soupçonnées d'avoir placé des fonds dans cette banque malgré les lois de son pays.

Faut-il s'en étonner ?

Le Front Polisario invité au Congrès du parti socialiste suisse

Omar Mansour le représentant du FP à Paris et Omeima Abdeslam représentante pour la Suisse et l'ONU ont trouvé beaucoup d'intérêt chez les participant-e-s pour la situation politique, sociale et humanitaire qui prévaut

au Sahara occidental occupé et dans les camps de réfugiés. Sur la question du Crans Montana Forum, le PS est intervenu auprès de son Directeur pour qu'il annule cette conférence à Dakhla. (Sahara occupé).

Christopher Ross dans les camps sahraouis

Le Maroc ayant levé les obstacles (mais à quel prix?) à la venue de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, Christopher Ross est arrivé dans les camps de réfugiés sahraouis le 14 février. Les entretiens qu'il a eu avec les dirigeants sahraouis ont traité notamment du plan à mettre en place pour l'organiser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

AU SAHARA OCCIDENTAL PAS DE LIBERTÉ DE LA PRESSE MAIS DES JOURNALISTES COURAGEUX

La barbarie des
événements de janvier à
Paris ont soulevé
l'indignation chez
les Sahraouis.

Les événements dramatiques qui se sont passés à Paris début 7 et janvier 2015 n'ont pas laissé les Sahraouis indifférents. En effet, le groupe EQUIPE MEDIA qui réunit des journalistes de grande qualité dans les territoires occupés du Sahara occidental a tout de suite fait part de son indignation devant l'attaque meurtrière dont leurs collègues de Charlie Hebdo avaient été victimes. La répression qu'ils subissent les rend d'autant plus conscients de l'importance de cette liberté qui ne s'arrête pas là où la caricature et la satire commencent. Cette liberté est gravement gangrenée au Maroc et au Sahara occidental occupé. Toucher au roi, le chef des croyants est déjà blasphématoire en paroles ou en caricatures. Ce qui l'est aussi c'est d'avoir une opinion autre que celle du roi sur le Sahara occidental. Ce

sujet est tabou ou met en danger celui qui s'aventure à parler, par exemple, d'autodétermination. Ali Mrabet, journaliste marocain, a été condamné le 21 mai 2003, à quatre ans de prison ferme et 20'000 dirhams d'amende pour « outrage à la personne du Roi »,

« atteinte à l'intégrité territoriale » en interviewant une personne favorable à l'autodétermination du peuple sahraoui et « atteinte au régime monarchique », par le tribunal de première instance de Rabat. Sa peine a été associée d'une interdiction définitive de ses titres, « Demain Magazine » (francophone) et « Doumane » (arabophone), déjà suspendus.

Il n'est pas rare que les journalistes sahraouis soient arrêtés, torturés pour les émissions qu'ils font passer à la télévision sahraouie qui émet depuis les camps de réfugiés. En été 2014, Mahmoud Al Lhaissan, correspondant de la chaîne RASD-TV basée dans les camps de réfugiés sahraouis a été enlevé chez lui à El Ayoun, torturé et emprisonné. Il attend toujours son jugement. Le site de l'Association Reporters sans frontières donne des informations sur sa situation. Quelques jours plus tard, trois autres cameramen et un journaliste du groupe EQUIPE MEDIA ont été interpellés et interrogés pendant huit heures. Rappelons qu'en 2012, pour une caricature représentant le roi sous forme de serrure (voir caricature), le



Mohamed VI par Walid Bahomane.

jeune dessinateur marocain Walid Bahomane avait été condamné à 1 an de prison.

Le Sahara occidental dans Chalie-Hebdo

Dans le contexte actuel, il est bon de rappeler qu'en 2005, la journaliste Agathe André s'était rendue dans les territoires occupés pour un reportage, illustré par la dessinatrice Catherine Meurisse qui a échappé à l'attentat du 7 janvier. Le Maroc cadenasse de plus en plus le territoire. Au cours de l'année 2014, au moins 50 personnes dont 6 journalistes et photographes de presse d'Espagne, d'Italie, du Royaume Uni et d'Allemagne ont été interdites d'entrée à El Ayoun, capitale du Sahara occidental ou expulsées du territoire.

Pour une annulation de la Conférence des Crans Montana Forum à Dakhla

La situation d'occupation et de répression (et nous n'avons traité que brièvement de la presse) semble convenir au Directeur du Forum Crans Montana Jean-Paul Carteron. Est-ce son souci de la justice et de la paix qui le pousse à organiser à Dakhla, une conférence internationale du 12 au 14 mars 2015? D'après nos informations, c'est plutôt le goût de l'argent qui le conduit à devenir complice du roi du Maroc Mohamed VI et à l'accompagner dans son jeu dangereux: contre les résolutions de l'ONU, contre tous les Etats du monde (sauf le Maroc) qui ne reconnaissent pas la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Carteron a la mauvaise foi d'affirmer sur son site que



Entrée de la ville de Tifariti en territoire libéré.

Dakhla est au Maroc. Lui qui a le titre d'ambassadeur, qui connaît de très nombreux chefs d'Etat, n'aurait donc aucune connaissance politique et géographique quand il répond avec désinvolture et inconscience aux courriers d'indignation qu'il reçoit.

Enfin, le gouvernement suisse est au courant des graves fautes de Jean-Paul Carteron. Le Forum Crans Montana est une association suisse privée mais les liens tissés depuis de longues années entre elle et le gouvernement suisse sont suffisamment étroits pour que ce dernier intervienne très vivement pour que cette conférence soit annulée. Faire plaisir au roi rapporte pas mal d'argent, d'autres succombent pour les mêmes raisons. On retrouve les noms de fonctionnaires onusiens, de journalistes sans scrupules dans les documents du Ministère marocain des Affaires étrangères sortis de leur secret par le « hacker » Coleman (voir ces documents sur arso@arso.org).

Refaire vivre le Sahara occidental libéré

Devant la situation qui ne change pas et la vie quotidienne qui se péjore dans les campements de réfugiés, les responsables sahraouis prennent de nouvelles initiatives. Ils ont décidé d'habiter en permanence la partie du Sahara occidental libéré qu'ils contrôlent, de retourner vivre dans leur pays, toujours partagé en deux par le mur de la honte de plus de 2000 km. C'est ainsi donner un nouvel horizon, un nouvel espoir aux réfugiés. C'est aussi un défi colossal pour mettre en place les institutions nécessaires concernant la santé, l'école, la vie sociale, culturelle, etc. Mais ils seront chez eux.

A l'heure de la chute du mur (l'ONU et le Conseil de sécurité ont une lourde responsabilité dans la résolution de ce conflit), le pays et les citoyennes et citoyens sahraouis seront enfin réunis.

CRANS MONTANA FORUM: UNE SUPERCHERIE MAROCAINE

Un Forum international,
financé par le roi
Mohamed VI, va-t-il
se tenir au Sahara
occidental ?

En décembre dernier, nous apprenions que le Crans Montana Forum organisait une Conférence internationale à Dakhla, du 12 au 14 mars prochain. Or l'invitation à cette manifestation indiquait: « Dakhla – Maroc » en complète violation avec les ré-

solutions onusiennes et le droit international.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. De nombreuses ONG ont réagi énergiquement ainsi que le Front Polisario par rapport à cet amalgame entre Dakhla, ville du Sahara occidental, et le Maroc, ce qui est contraire à toutes les résolutions des Nations Unies. De notre côté, nous avons interpellé le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, chef du Département des Affaires étrangères, par lettre du 12 janvier 2015.

• Nous lui exprimions notre désapprobation vis-à-vis de cette

initiative qui entérinerait de fait l'occupation du Sahara occidental par le Maroc.

- Nous lui rappelions la position de la Suisse qui ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.
- Et lui demandions d'intervenir auprès des organisateurs pour qu'ils renoncent à ce projet qui est une provocation, en contradiction avec les résolutions onusiennes.

Nous avons également fait part de notre réaction à M. Pascal Couchepin, ancien Conseiller fédéral et très proche du Crans Montana Forum, à Mme Irina



Bukova, directrice générale de l'Unesco, à M. Philippe Douste-Blasy, ancien ministre français et conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'à des parlementaires suisses.

Qu'est-ce que ce Crans Montana Forum ?

Ce Forum a été créé à Crans Montana (Valais/Suisse) en 1986 par un certain Jean-Paul Carteron, ambassadeur. Les buts de ce Forum sont la recherche de la paix et le développement des liens économiques et sociaux entre les pays. Des rencontres annuelles, auxquelles participent de nombreuses personnalités du monde entier, sont organisées par ce Forum. Pour diverses raisons, M. Carteron a déplacé son siège à Monaco tout en conservant le soutien de la Suisse et du Conseil fédéral.

Après avoir organisé ses rencontres dans plusieurs pays, M. Carteron, soutenu financièrement par le roi du Maroc Mohamed VI, a décidé de tenir son prochain congrès à Dakhla. Sur son site, l'invitation mentionne en exergue: «*Ensemble pour un monde meilleur*» et, après les armoiries du roi: «*sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI du Maroc*». On ne peut être plus précis et plus partial !

Des réactions de plus en plus nombreuses

Après les premières salves de protestations, l'indignation s'étend et d'autres organisations prennent le relai.



Sept. 2014: protestation à Dakhla après le décès de H. Elouali.

Ainsi, par exemple, le sommet de l'Union africaine (UA), réuni en session ordinaire les 30 et 31 janvier dernier à Addis Abeba en Ethiopie, publie une déclaration très remarquée sur ce Forum. L'UA

- réaffirme son soutien aux efforts déployés par les instances internationales en vue d'un règlement du conflit du Sahara occidental,
- considère que ce Forum est en contradiction avec les efforts internationaux en vue de la paix,
- demande que ce Forum soit annulé et lance un appel aux membres de l'UA, à la société civile et à toutes les organisations pour qu'elles renoncent à y participer.

Une autre réaction très importante est la plainte qu'un avocat français, Me Devers, a déposée le 3 février dernier au nom de Mohamed Abdelaziz, Président sahraoui. Il souligne notamment :

- que ce Forum se tiendrait dans un territoire non autonome selon le droit international
- qu'aucun pays n'a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental
- que le «*Front Polisario lutte avec constance contre cette occupation militaire et cette*

*colonisation économique, sur le plan diplomatique et juridique. Personne ne peut l'ignorer, et la facilité avec laquelle votre organisation affiche «*Dakhla-Maroc*» est sidérante*».

*Il termine son documents par ces mots: «*Aussi, par le présent, je dois vous faire sommation de renoncer à ce congrès, soulignant qu'en cas de maintien du projet, j'ai reçu mandat d'engager toutes les procédures judiciaires pertinentes*».*

De notre côté, nous avons envoyé une seconde lettre, le 3 février, au Conseil fédéral cette fois-ci. En voici un extrait :

*...«*Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est que nos dernières recherches nous ont montré l'engagement et la présence de la Suisse dans les événements organisés par le Forum, et ce depuis sa création en 1986. Nous n'avons pas pris la mesure de son ampleur lorsque nous avons écrit début janvier à Monsieur Didier Burkhalter, Chef du Département des Affaires Etrangères.**

Le président du Forum, Monsieur Jean-Paul Carteron, écrit sur son site que tous les présidents de la Confédération (et d'autres Conseillères fédérales ou Conseillers fédéraux) ont participé depuis 1990 aux événements internationaux du Forum qui rassemble des personnalités prestigieuses.

Or, aujourd'hui, le Forum commet une grave faute. Violer le droit international et les résolutions de l'ONU sont en complètes contradictions avec les objectifs

de ce Forum qui prétend rechercher la paix entre les peuples. Pour quelles raisons renonce-t-il ici à ses buts? S'il persiste dans sa décision, le Forum va rigidifier encore davantage les positions du Maroc et du Front Polisario que l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Christopher Ross, cherche à rapprocher.

La Suisse s'engage et promeut la paix dans de nombreux endroits du monde. Au Sahara occidental, elle a pris dernièrement des initiatives concernant notamment le renforcement de la MINURSO. Dans cette perspective de recherche de paix, nous attendons de votre Conseil qu'il intervienne auprès du Forum et de son Directeur pour que cette Conférence ne se tienne pas à Dakhla car elle porte préjudice à l'image de la Suisse»...

En date du 11 février 2015, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter répondait à notre première lettre en ces termes :

«... Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) est informé de l'initiative du Forum de Crans Montana et des réactions qu'elle a déclenchées.

La Suisse officielle ne participera pas audit Forum. Nous avons aussi contacté les organisateurs du Forum pour les en informer et attirer leur attention sur la sensibilité du choix d'organiser leur Forum à Dakhla. Nous avons réitéré la position de la Suisse concernant le Sahara occidental et les avons priés de ne pas associer la Suisse officielle à cette manifestation.

Toutefois, comme vous le soulignez, le Crans Montana Forum est une organisation privée, statut que la Suisse officielle se doit

de respecter. Toute décision et responsabilité concernant ce Forum ne revient qu'aux organisateurs...»

De très nombreuses autres protestations sont adressées aux organisateurs du Forum, émanant de gouvernements, associations, groupements ou particuliers. Cette mobilisation est impressionnante et nous en recevons plusieurs copies chaque jour.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore qu'elle sera la décision prise par les responsables du Forum. Nous ne pouvons qu'espérer qu'ils comprendront la faute politique qu'ils commettent en se compromettant ainsi avec le Maroc de Mohammed VI.



Mars 2013: Christopher Ross à Dakhla avec des défenseurs des Droits de l'Homme sahraouis.

SUISSE, MAROC ET SAHARA OCCIDENTAL: RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Dans le cadre de l'affaire Glencore, (voir notre Bulletin de décembre dernier) le Conseil fédéral a été interpellé par la Conseillère nationale, Francine John.Calame et par la Conseillère aux Etats, Liliane Maury-Pasquier.



Francine John Calame

Le 25 novembre dernier, la Conseillère nationale Francine John Calame déposait une question écrite demandant au Conseil fédéral s'il avait entrepris des démarches auprès de Glencore ou s'il comptait le faire par rapport

au respect du droit international. Dans sa réponse, datée du 1^{er} décembre 2014, le Conseil fédéral n'entre pas en matière, mais réaffirme sa position par rapport au Sahara occidental qui est un « territoire non autonome ». Le Conseil fédéral y rappelle également qu'il suit les développements internationaux en matière de respect des Droits de l'Homme et y inclut les entreprises.

Pour avoir les textes complets de cette question et de la réponse du Conseil fédéral, vous pouvez aller sur les sites :

<http://www.parlament.ch/f/suche/pages/curia-vista.aspx>=<http://www.parlament.ch/f/suche/pages/curia-vista.aspx>=

Le 10 décembre, Liliane Maury-Pasquier dépose une interpellation au Conseil fédéral sur le même thème. Elle développe plusieurs questions fondamentales qu'il s'agisse du droit international, des responsabilités des entreprises suisses à l'étranger, des discussions entre les autorités fédérales et le Maroc à ce sujet. Elle termine en interpellant le Conseil fédéral sur les rapports entretenus par la Suisse avec les représentants du peuple sahraoui et sur les initiatives prises par la Suisse pour mettre en œuvre la



Liliane Maury Pasquier

résolution d'avril 2014 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Elle n'a pas encore eu de réponse du Conseil fédéral.

Vous pouvez retrouver le texte complet de l'interpellation sur son site: www.maury-pasquier.ch dans la rubrique: « mes dernières interventions au Conseil des Etats ».

5^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ALGER

« Le droit des peuples à la résistance : Le cas du peuple sahraoui »

Cette Conférence s'est tenue à Alger, les 13 et 14 décembre 2014.

Depuis 2010, année de la commémoration du 50^e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, le Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNASPS) et l'Ambassade à Alger de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) organisent chaque année une conférence en phase avec ce thème.

Rappelons que cette Déclaration onusienne affirme le droit des peuples à l'autodétermination et proclame qu'il doit être rapidement mis fin à toute politique colonialiste. Or, aujourd'hui encore l'ONU poursuit son action pour favoriser l'accession à l'autodétermination ou à l'indépendance des derniers territoires non-autonomes dont le Sahara Occidental fait partie.

Les 13 et 14 décembre, 360 participants dont de nombreux intellectuels, journalistes, juristes, représentant 49 pays se sont retrouvés à Alger. Plusieurs délégations gouvernementales africaines étaient présentes, et pour la première fois une délégation américaine d'une



Parmi les participants, au 2^e rang, Ahmed Baba Miské, co-fondateur du Front Polisario.

vingtaine de personnes ont participé à la conférence. La décolonisation du Sahara occidental était au cœur des travaux et comme le souligne le titre, l'axe le plus débattu a été celui du droit à la résistance. Des prisonniers sahraouis qui venaient d'être libérés, des défenseurs des droits de l'Homme du Sahara Occidental occupé et des camps de réfugiés ont témoigné de cette résistance qui ne faiblit pas depuis près de 40 ans. Parmi les participants, se trouvait Ahmed Baba Miske, un proche des fondateurs du Front Polisario dont l'ouvrage « Le Front Polisario, l'âme d'un peuple » a marqué la génération des années 80, Dans le rapport final, les participants ont exprimé un certain nombre d'exigences, ils :

- exigent des Nations Unies d'honorer sa doctrine en matière de décolonisation par l'application immédiate de ses propres résolutions sur le Sahara Occidental,

à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination accepté par les deux parties dans le plan de règlement de 1991, et endossé par le Conseil de Sécurité, qui en est le garant, et qui a créé la MINURSO à cet effet.

- dénoncent les violations répétées des Droits de l'Homme par le Maroc au Sahara occidental, et en appellent à l'ONU, à l'Union Européenne, à l'Union Africaine, aux ONG internationales, et à tous les militants des Droits de l'Homme de par le monde, pour garantir rapidement, par tous les moyens possibles, le respect des Droits de l'Homme par le Maroc, et exiger la libération immédiate de tous les prisonniers sahraouis. A ce titre, les Participants demandent aux membres du Conseil de Sécurité d'opérer sans tarder l'élargissement du mandat de la MINURSO à la protection et au respect des Droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.
- dénoncent le pillage systématique par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental, en contradiction flagrante avec les dispositions des résolutions des Nations Unies sur la souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles.

NORMALISATION (PROVISOIRE ?)

PARIS – RABAT

FACTURE SALEE POUR LA FRANCE

Le journaliste algérien Zine Charfaoui de El Watan a fait une analyse des rapports entre le Maroc et la France.

Voici des extraits de son article paru le 21 janvier dernier.

Le Maroc vient de faire connaître ses conditions pour normaliser ses relations bilatérales avec la France. Autant dire que la note de frais présentée par Rabat s'annonce très salée pour l'Elysée et humiliante pour la justice française.

Selon l'agence Reuters et le site internet d'information DemainOnline, dirigé par notre confrère Ali Lmrabet, qui reprennent une source proche du ministère marocain des Affaires étrangères, Rabat exigerait, avant tout, qu'une immunité soit octroyée par la France à ses responsables. « Il faut que les responsables marocains bénéficient de l'immunité sur le sol français. Et nous pourrions toujours aplanir nos divergences par le biais du processus diplomatique », a confié une source à nos confrères. Deuxièmement, le Maroc – qui a perdu du terrain en Europe sur la question du Sahara occidental, y compris à Paris – aurait demandé, selon nos confrères de DemainOnline, que « la France continue de le soutenir dans le conflit sahraoui ».



François Hollande et Mohamed VI.

Enfin, troisièmement, le procureur du roi, Ilias Saloub, impliqué dans le procès très contesté de Zakaria Moumni, l'ex-champion du monde de boxe thaïe, séquestré par la DGST, torturé et condamné, puis emprisonné durant 18 mois pour avoir dérangé la quiétude du roi lors d'un de ses voyages dans son château de Betz, a lancé des mandats d'amener contre... Zakaria Moumni et Adil Lemtalsi, les deux Français d'origine marocaine qui accusent Hammouchi de « torture ». Bien entendu, la justice marocaine souhaiterait voir ces mandats d'amener aboutir. Si cela se produit, ce sera bien la première fois que la justice française accepte d'extrader deux de ses ressortissants.

Le gouvernement français acceptera-t-il de faire confiance à la justice marocaine qui est actuellement décriée par les Marocains eux-mêmes pour sa dépendance envers le pouvoir exécutif ? Cela devrait se savoir assez vite. Pourquoi le roi Mohammed VI a-t-il pris le risque de faire monter aussi haut et avec autant d'assurance les enchères ? Il semble que la monarchie marocaine a compris que Paris a besoin de ses « services » dans la lutte contre le terrorisme. Le patron du Quai d'Orsay,

Laurent Fabius, a d'ailleurs qualifié, la semaine dernière, la coopération policière et judiciaire entre les deux pays de « nécessité absolue » face à la menace terroriste.

La reprise de la coopération sécuritaire avec Rabat permettrait notamment aux Français, est-il avancé, d'obtenir des renseignements sur des personnes soupçonnées de terrorisme, à commencer par Amedy Coulibaly qui avait été abattu par la police française lors des attaques terroristes qui ont eu lieu à Paris récemment. Il aurait fait, selon la presse française, plusieurs séjours au Maroc ces dernières années. Tous les observateurs sont curieux de voir maintenant si le président Français François Hollande, qui est connu pour avoir une aversion pour l'autoritarisme, acceptera de sacrifier les droits de l'homme et la crédibilité de la justice française sur l'autel de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Les accords de coopération judiciaire et sécuritaire entre la France et le Maroc sont, rappelle-t-on, suspendus depuis le 27 février 2014. La décision avait été prise par Rabat pour protester contre le dépôt de plaintes pour « torture » et « complicité de torture » visant le patron de ses services de renseignement, Abdelattif Hammouchi.

Dernière nouvelle : La France, comme preuve de sa soumission au roi du Maroc et à ses exigences, décore Abdelattif Hammouchi de la légion d'honneur. Il aurait mieux valu le décorer de la légion d'horreur !

LE SAHARA OCCIDENTAL N'EST PAS LE MAROC

Intervenons auprès des médias et des éditeurs

Cette affirmation ne doit souffrir aucune exception.

Il arrive trop souvent que les cartes de géographie qui paraissent dans la presse, les médias, dans des atlas, ne tracent aucune frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental ou au mieux proposent des pointillés soulignant que la situation n'est pas réglée. Pourtant, le droit international et les résolutions onusiennes sont clairs: Le Sahara n'est pas le Maroc comme voudrait



...et une édition avec frontière.

Une édition sans frontière entre le Sahara occidental et le Maroc...

encore le faire croire le Crans Montana Forum. Même dans la librairie de l'ONU à Genève, la confusion existe. Livres, atlas, puzzles, rien d'uniforme mais des différences selon les éditeurs. Le plus souvent, les éditions anglaises et germaniques indiquent la frontière et trop souvent les éditeurs français l'ignorent.

Nous lançons une action à ce sujet: si vous découvrez des erreurs sur des cartes, intervenez auprès des médias ou des éditeurs en leur rappelant cette omission qui a une portée politique et qui est contraire au droit international et aux résolutions onusiennes.

INTERVIEW DE BRAHIM DAHANE EX-DISPARU ET EX-PRISONNIER POLITIQUE SAHRAOUI

Brahim Dahane, président de l'ASVDH (Association Sahraouie des Victimes des Violations graves des Droits de l'Homme commises par le Maroc) était de passage à Genève. Notre Comité l'a interviewé.

Comment analyses-tu la situation actuelle ?

Je suis inquiet. Le processus de l'ONU est dans l'impasse. Le roi du Maroc a paralysé pendant des mois les Nations-Unies. Il vient de décider que l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, pourra se rendre dans la région en février et que la nouvelle cheffe de la Minurso pourra enfin se rendre à El Ayoun pour prendre ses fonctions. Mais, en retour, il ne devra plus être question de l'élargissement du mandat de la Minurso aux Droits de l'Homme. Du chantage à très haut niveau !

Depuis le cessez-le-feu en 1991 jusqu'en 2004, nous avons

l'espoir que le référendum aurait lieu. Mais, en 2004, le roi a décidé qu'il aurait pas lieu. L'attente n'est plus possible. Je suis très préoccupé. Je ne veux pas la guerre mais si rien ne bouge, que faire d'autre ? L'armée sahraouie est en manœuvre. Si la guerre reprenait, la situation serait très grave dans les territoires occupés. Lorsqu'en 1987, le mur n'était pas encore terminé et que les combats avaient lieu juste à côté d'El Ayoun, le territoire était complètement fermé. On ne pouvait même pas téléphoner au Maroc, il était interdit d'écouter la radio, les enfants devaient participer aux fêtes marocaines. Nous avions peur de parler avec nos parents. Les personnes disparaissaient et les familles ne pouvaient pas intervenir pour demander de leurs nouvelles de peur de disparaître elles aussi. On devait dire « Sahara marocain ». J'espère que nous ne revivrons jamais cela. La Communauté internationale doit prendre ses responsabilités.

Le plan de paix a-t-il encore de l'avenir ?

Les mécanismes des Nations-Unies ne sont pas assez forts et efficaces pour trouver une issue à ce drame et pour influencer les Etats du Conseil de sécurité. Cela crée chez nous beaucoup de doutes sur l'effi-



Brahim Dahane

1966

Naissance à El Ayoun, colonie espagnole

1975

Occupations marocaines

1987-91

Disparition forcée / tortures physiques et morales

2005-06

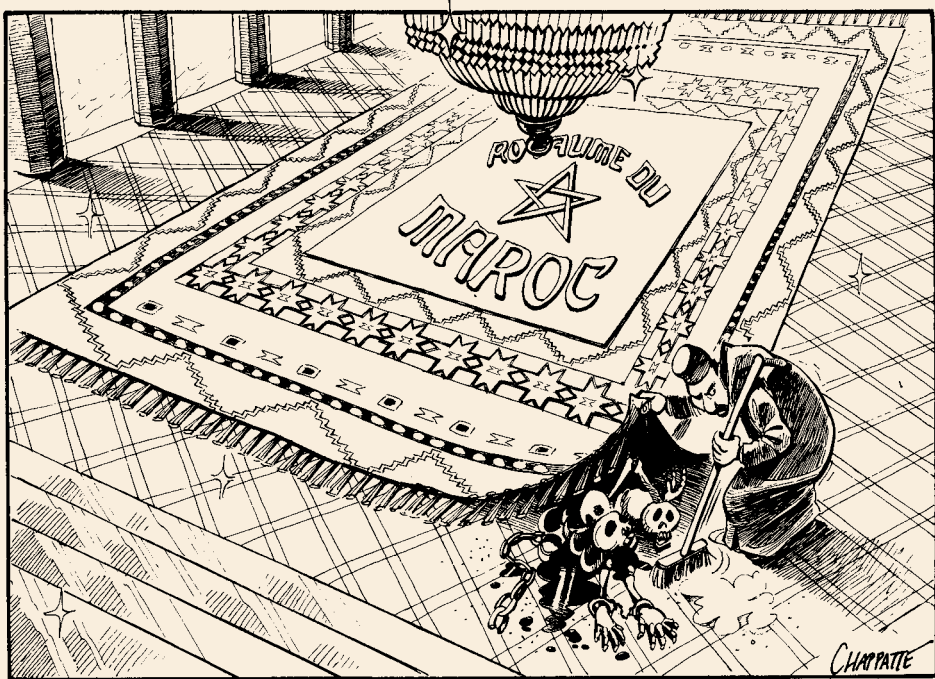
Emprisonnement pour avoir investigué sur la mort d'un jeune Sahraoui
Détenion arbitraire sans jugement

2009-2011

Emprisonnement pour s'être rendu dans les camps de réfugiés sahraouis
Détenion arbitraire sans jugement

dès 2010

Président de l'ASVDH (Association Sahraouie des Victimes des Violations graves des Droits de l'Homme commises par le Maroc.



Ancien dessin de Chapatte toujours d'actualité.

cacité de tout le système. Il n'y a pas de processus défini qui doit être appliqué et le Maroc a toute latitude pour élever de nombreux obstacles chaque fois qu'une décision onusienne ne lui convient pas, par exemple, interdiction de se rendre dans le territoire, le Maroc refuse que les Droits de l'Homme soient inclus dans le mandat de la Minurso. Aujourd'hui, c'est le Maroc qui définit les limites et impose trop souvent son point de vue. Dans ce contexte, la communauté internationale doit défendre ses mécanismes, reprendre la main et ne pas accepter que le Maroc stoppe tout progrès vers la résolution du conflit. La faiblesse et l'inefficacité de l'ONU sont désolantes, et quand on ne protège pas le droit, il est violé, c'est ce

qui se passe aujourd'hui avec le droit international au Sahara occidental. Nous sommes pris dans une équation entre la force et le droit. La force, c'est le droit des sauvages, le droit c'est la force de la logique.

Comment vivez-vous dans les territoires occupés ?

Sans parler des difficultés économiques, sociales, éducatives pour nos enfants, nous nous sentons de plus en plus isolés. D'avril à décembre 2014, au moins une cinquantaine de personnes qui venaient nous voir, se sont vu expulsées ou interdites d'entrée dans le territoire. C'est un crime d'être amis avec les Sahraouis. Journalistes, politiciens, membres d'ONG, ils ne peuvent pas entrer au Sahara occidental. Notre liberté de cir-

culution est réduite. Tout dernièrement, je suis allé à Dakhla et l'entrée de la ville m'a été interdite pendant deux heures. L'administration a refusé à El Ghalia Djimi, vice-présidente de notre association, de se rendre à Tunis pour une réunion des mécanismes spéciaux du Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme. Dans les deux cas, il a fallu prévenir le Comité National marocain des Droits de l'Homme pour qu'il intervienne en notre faveur. Est-ce une façon de donner un rôle positif à ce Comité ?

Quels sont les objectifs de vos associations ?

Nous sommes face à un gros problème. En effet, nous ne pouvons pas nous organiser publiquement, nos associations

n'ayant toujours pas reçu l'autorisation politique d'exister malgré leur reconnaissance par la justice marocaine.

Mais croyez-le bien, notre travail est intense, il se déroule dans les appartements des défenseuses et défenseurs des Droits de l'Homme. Nos actions se mènent à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, comme à Genève par exemple, au Conseil

des Droits de l'Homme. C'est grâce aux partenariats que nous pouvons établir que nous améliorons notre travail et notre action envers les mécanismes spéciaux du Conseil des Droits de l'Homme.

La formation aux Droits de l'Homme de cette année où environ une vingtaine de personnes ont suivi des cours à El Ayoun a eu des répercussions

très importantes sur le développement, encore très modeste, d'une culture des Droits de l'Homme au Sahara occidental. Nous devons la fortifier pour qu'une dynamique nouvelle s'installe. Pour le futur de notre mouvement des Droits de l'Homme, nous avons besoin de cette formation. Elle doit continuer. C'est une garantie pour notre avenir.

CAMPAGNE POUR LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI

En ce début d'année, la campagne pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis doit s'intensifier.

Rares sont les prisonniers qui ont été libérés. D'autres sont dans des situations extrêmement précaires et leur santé se dégrade. Enfin, ils sont plusieurs à être décédés au cours de cette dernière année pour n'avoir pas obtenus les soins que demandait leur santé.

Pour entrer dans la campagne,

a) Vous trouverez beaucoup d'informations et de nouvelles sur le site :

<http://fr.libertadpresossaharais.com/>

Chacun peut s'inscrire comme participant-e à la campagne et des actions sont proposées.

b) Les prisonniers sont extrêmement sensibles aux témoignages qu'ils reçoivent de l'extérieur. L'Association des Amis de la RASD en France cherche toujours de nouvelles personnes pour sa campagne « Ecrire pour les libérer » qui permet de parrainer des prisonniers sahraouis :

<http://www.ecrirepourlesliberer.com/>

Informations en Suisse : Isabelle.Maurer@gmail.com. Tél. 022 757 56 50.

La lettre suivante peut également être envoyée au Secrétaire général des Nations-Unies à l'adresse suivante : sg@un.org (Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU).

A Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU,

Les prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc et au Sahara occidental sont victimes de brutalités et de traitements cruels. Leur incarcération n'est due qu'à leur participation pacifique à des manifestations, au fait qu'ils aient brandit leur drapeau et défendu leur héritage culturel. Leur lutte active mais pacifique se poursuit depuis trop longtemps sans résultat. Ils doivent pouvoir obtenir le droit de s'autodéterminer comme l'ont défini une série de résolutions onusiennes.

La plupart des prisonniers politiques sahraouis ont subi la torture et de faux aveux ont été obtenus sous la pression et la torture.

J'en appelle à vous afin que vous insistiez auprès du Roi du Maroc pour qu'il libère les prisonniers politiques sahraouis. Le peuple sahraoui aspire à vivre enfin en paix et en liberté. Il respecte toutes les exigences de l'ONU et se bat de manière pacifique pour ses droits. Le Royaume du Maroc ne peut continuer de violer les traités internationaux, les droits de l'Homme et le droit international sans réaction de la Communauté internationale.

Monsieur le Secrétaire général, s'il-vous-plaît, ne laissez pas souffrir le peuple sahraoui plus longtemps.

Avec mes respectueuses salutations.



Comité de rédaction

Fadili Abdhom, Françoise Buchet, Jean-Claude Vautier, Christiane et Berthier Perregaux

La mise en page réalisée par Thierry Solignac
et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.



Invitation aux amis et amies du Peuple sahraoui

39^e Anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique

La représentation du Front Polisario en Suisse,
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui
vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront
à l'occasion de la fête nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique

mercredi 11 mars 2015 de 19 h à 21 h

**Salle – Le Forum – 1205 Genève
Entrée par la cour du 14, Village – Suisse**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern